

Compte Rendu :

REUNION 2 – Commission des Fêtes Traditionnelles

Date de la réunion : Mardi 22 mars 2016, 14h, Bureau des élus de la mairie

Participants : Marie-France Sanquer, Jean-Pierre Baldéranis, Régine Salamone, Josselyne Bougard
Secrétaire et animateur : Annie Morin et David Gourdant

POINT SUR LES EVENEMENTS

Validation du dernier Compte Rendu

CRISE ASSOCIATIVE SUR LES FETES DE LA SAINT JEAN ET LA VOGUE D'AOUT :

Nous avons eu le regret d'apprendre par Vianney, président du Club de Canoë, que le bureau de l'association a décidé de se retirer de toutes les fêtes auxquelles il avait souhaité se joindre : Saint Jean, 13 juillet et Grande Vogue de l'été. Raisons invoquées : se consacrer uniquement aux activités du Club...

Bien que nous ayons noté une volonté du Tennis Club de participer à la Grande Vogue de l'été, Karine (présidente) nous a confirmé que ce n'est pas le cas. Raisons invoquées : aucune volonté de la part des membres du bureau, crainte de ne pas avoir de bénévoles pour aider...

Point sur les actions menées :

CARNAVAL, le 2 avril 2016 : *association porteuse :*

LE GRAND THEATRE DES PETITES CHOSES

Contacts : Mathieu et Marie (le grand théâtre des petites choses), Sandrine et Régine.

- Les ateliers se passent bien, l'organisation semble se faire correctement

Actions à mener en urgence :

- Récupérer l'itinéraire et l'affiche pour rédiger les arrêtés et faire la promotion.
- Donner une réponse sur la demande d'exposition de masques sur les murs le long du trajet...

FETE DE LA MUSIQUE, le 21 juin 2016 : *associations porteuses :*

L'OUBLIETTE / LE LOUIS XI – L'OIGNON – ... (une troisième association est souhaitée)

Contacts : Marie-France Sanquer, Vincente, Greg, Ania...

- Rien ne semble encore vraiment organisé à ce jour.
- Décision est prise de l'organiser sur 3 placettes : la Daraize, la Place Centrale et le Parvis de l'Eglise. Coordonner l'ensemble pour que le public puisse marcher d'une placette à l'autre...

Actions à mener :

- Relancer les associations, groupes artistiques et artistes pour venir participer.
- Pas de nouvelle de Vincente pour une affiche, la faire faire par Fernand, et lui demander pour la fabrication d'une banderole. Lancer dès que possible une opération communication...

FETE NATIONALE, le 13 juillet : *association porteuse :*

LA PETANQUE SAILLANSONNE

Contacts : Mr Baudoin dit « Billou »

- **ATTENTION : après s'être engagé, le Canoë Club se retire de cet évènement !!**
- La Pétanque Saillansonne est d'accord pour organiser le bal seule. L'orchestre est réservé.
- Fanfare « Echo Diois » confirmé.

Actions à mener :

- Reprendre contact avec Vianney pour le coût d'une grande scène couverte.
- Reprendre contact avec Vianney et Thomas pour la fabrication d'une buvette couverte.
- Feux d'artifice : reprendre le même artificier que l'an dernier, étant donné que les deux autres compagnies n'ont pas pu répondre à nos attentes.

GRANDE VOGUE, les 19, 20 et 21 août 2016 : *associations porteuses :*

ANGUILLE SOUS ROCHE – ... (une deuxième association est nécessaire pour l'organisation)

Contacts : Jean-Pierre Baldéranis, ...

- **ATTENTION : après s'être engagé, le Canoë Club se retire de cet évènement !!**

- **Contrairement à ce que nous avons noté, il semble que le Club de Tennis ne se soit jamais porté comme troisième organisateur de cette fête...**
- Le dimanche 21 : déambulation musicale avec spectacle pyrotechnique annulé l'an dernier (alerte météo orange), que la mairie avait payé en plein. La troupe nous a donc proposé une remise sur la facture cette année, et nous avons confirmé leur participation.
- Le samedi 20 : retraite aux flambeaux avec la fanfare « La Cantina », confirmé.
- Souhait d'organisation de jeux à l'ancienne pour les enfants.

Actions à mener :

- Relancer toutes les associations sur l'organisation de la Vogue, et lancer un appel de la municipalité aux bénévoles.
- Contacter Juliette de l'association Equisens, pour lui proposer de venir en aide à Anguille sous Roche pour l'organisation (Juliette a une expérience en organisation d'évènements).
- Si aucune association saillansonne ne souhaite l'organiser aux côtés d'Anguille sous Roche, faire appel à l'association « AKA » située sur Aurel, spécialisée dans l'événementiel.
- Définir les orchestres et les réserver au plus vite, selon les trois choix suivant : Song Family, UFO, groupe folk tel que Coco Sunshine + DJ pour la deuxième partie (après minuit).
- Se renseigner sur des groupes folks qui puissent faire danser le public (contacter René Costerousse qui aurait des bons contacts).
- Reprendre contact avec Vianney pour le coût d'une grande scène couverte.
- Reprendre contact avec Vianney et Thomas pour la fabrication d'une buvette couverte.

RETOUR SUR LA CRISE QUI TOUCHE LA SAINT JEAN ET LA GRANDE VOGUE

Étant donné que l'asso Anguille sous Roche (pour la Grande Vogue) et l'asso L'Oignon (pour la Saint Jean) avaient toutes deux stipulé ne pas vouloir être seules à organiser l'évènement, le désistement du Canoë Club sur les deux manifestations implique qu'il faut de toute urgence trouver une alternative pour que ces fêtes traditionnelles aient lieu.

La participation à l'organisation d'une fête traditionnelle entre dans les critères d'obtention d'une subvention et dans les sommes accordées. Même s'il s'agit d'une fête traditionnelle du village, il faut bien comprendre que la mairie est dans l'incapacité financière de maintenir à la fois le budget d'attribution de subventions accordées aux associations, et de payer pour la totalité des coûts d'une fête (en particulier les orchestres). Il faut aussi savoir que légalement elle n'a pas le droit de collecter de l'argent à travers une buvette, ou de faire payer un droit d'entrée, ne serait-ce que pour rentrer dans ses frais. C'est la raison pour laquelle elle doit s'appuyer sur une association, qui en profite alors pour se faire une cagnotte, payer une partie des frais, tout en se faisant une recette pour financer ses activités propres.

Dans le cas de la Grande Vogue ou de la Saint Jean, la mairie se retrouve donc avec trois possibilités : 1) trouver rapidement d'autres associations porteuses, y compris des associations hors Saillans. 2) passer par les services (coûteux) d'une structure spécialisée dans l'évènementiel pour l'organisation. 3) réduire l'ampleur de la fête.

La mairie devra-t-elle revoir son budget des subventions accordées aux associations l'an prochain ? Ce n'est pas ce que souhaitent ni les élus référents ni les membres de la commission des fêtes, qui ensemble espèrent que les associations saillansonnnes, pourtant très nombreuses pour un village de notre taille, se mobiliseront en ce qui concerne les fêtes traditionnelles de Saillans.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA COMMISSION DES FETES TRADITIONNELLES

- *Pilotage des Fêtes Traditionnelles du village.*
- *Commission ouverte à tous les habitants qui souhaitent s'y investir.*
- *Assurer le lien entre les associations, les habitants et la mairie.*
- *Favoriser les échanges et la mutualisation des moyens entre les organisateurs.*
- *Contribuer aux prises de décisions sur la gestion des fêtes traditionnelles.*
- *Contribuer aux prises de décisions sur les sujets de logistique, des choix artistiques, des budgets, et de l'encadrement des évènements.*